

Les 17 ex de l'entreprise [PCH METALS](http://www.pch-metals.fr) / T : 03.26.64.03.57 (siège à Saint-Martin-sur-le-Pré/51) attendent le délibéré du Tribunal de commerce aujourd'hui lundi 17 septembre 2018. Ils sont relativement confiants quant à l'aboutissement de leur projet de Scop Marne métal concept après l'audience du 13 septembre 2018. Les ex salariés de l'entreprise ont déposé un dossier de reprise sous forme de société coopérative. Le projet permettrait de poursuivre l'activité en la recentrant sur la tôlerie avec 17 des 86 salariés. Le fabricant d'équipements et d'appareils de chauffage avait été placé en redressement judiciaire le 29 mars 2018 par le Tribunal de commerce de Châlons-en-Champagne. www.pch-metals.fr